

Acquisition, installation et maintenance de matériels audiovisuels - Lots 1 et 2

Consultations n° 2026F26025XXX1 et n° 2026F26025XXX2

Jeu de questions / réponses n° 1

Question n° 1 du 25 août 2026 à 11h33 :

Pour le Lot 1, les synoptiques des configurations décrites aux Annexes 1.A.B.C.D doivent-ils se limiter aux fonctions de base ou intégrer l'ensemble des options demandées ? Des schémas logiques au format ".pdf" sont-ils suffisants ?

Réponse de l'acheteur :

Le schéma synoptique de câblage devra représenter, pour chacune des configurations décrites aux annexes 1.A, 1.B, 1.C et 1.D, l'ensemble des équipements prévus dans la configuration de base.

Il doit permettre de retranscrire de manière claire les besoins décrits dans les annexes et les solutions techniques proposées pour l'installation des salles.

Les configurations et équipements prévus en option pourront apparaître dans un second schéma synoptique pour plus de lisibilité.

Il est précisé qu'il est attendu un schéma synoptique de câblage et non un logigramme de pannes.

Le format PDF est accepté, sous réserve que le document présente une définition suffisante pour permettre une lecture claire de l'ensemble des équipements et informations, notamment lors de l'utilisation de la fonction zoom.